

Une vision globale et transversale

La compréhension et la définition de la manière dont la structure du Grand Paris peut s'organiser dans une perspective métropolitaine est essentielle pour définir une vision à long terme. Elle doit intégrer la prise en compte de l'existant, du « déjà-là », les projets déjà en cours, les dynamiques « spontanées » d'évolution et les perspectives « volontaristes » portées par les acteurs de l'aménagement.

1. Définir le programme métropolitain

- 1.1. Expliciter les données démographiques, économiques, écologiques et sociales sur lesquelles se fonde une vision à long terme: hypothèses, extrapolations, faisabilités...
- 1.2. Définir l'ambition du positionnement métropolitain à l'échelle internationale à long terme.
- 1.3. Définir une vision et des scénarios d'évolution pour le Grand Paris en 2030, 2040, 2050...

2. Identifier les structures spatiales et les fonctions du Grand Paris: forme, topologie, géographie

- 2.1. Repérer et valoriser la nature et l'identité des polarités, les centralités, les lieux d'articulation des structures de la métropole; les équilibres ville dense / ville légère, intense/diffus; définir et interconnecter les échelles intermédiaires métropolitaines (bassins de vie polarisés, commutateurs).
- 2.2. Penser la géographie comme structure: les grands axes de l'espace métropolitain, les armatures métropolitaines, les infrastructures techniques (énergie, ressources, réseaux, équipements et espaces publics), les éléments transversaux, les fleuves, la diversité des paysages, la grande échelle territoriale (la vallée de la Seine, le bassin parisien), les espaces et les situations « grands parisiens » susceptibles d'évolution.
- 2.3. Évaluer le métabolisme du Grand Paris: les chaînes et les schémas logistiques.
- 2.4. Penser les franges du Grand Paris: intérieur/extérieur, proche/loin, lisières, bords, interférences, espaces interstitiels, périphéries fragiles et indéfinies.
- 2.5. S'inscrire dans les dynamiques d'évolution: croissance-décroissance, redéploiement, régulation, hypothèses prospectives, flexibilité.
- 2.6. Évaluer les performances du système social et écologique et leur mesure.

3. Modifier la métropole

- 3.1. Donner une ambition et un sens plus transversal et métropolitain aux projets en cours ; ne pas se contenter de projets (même de haute qualité) parsemés dans la métropole.
- 3.2. Poser des principes de développement et de construction : nouveaux grands axes, liaisons et transitions, réinscription dans la géographie et dans le relief (les points hauts).
- 3.3. Rendre repérable les lieux symboliques, significatifs, l'imaginaire collectif, les nouvelles monumentalités à partir des grands équipements de services, l'art à grande échelle.
- 3.4. Affronter la problématique des grands équilibres : la Seine et la vallée de la Seine comme axes structurants, équilibre est/ouest.
- 3.5. Prendre en compte les évolutions démographiques, de la structure de la population et de l'évolution des pratiques.

4. Développer des analyses comparatives sur les grandes métropoles

- 4.1. Analyser la gouvernance urbaine et les bonnes pratiques des grandes métropoles du monde, approfondir dans l'optique de définir un outil de référence de situations, de pratiques d'aménagement, de règles urbaines et de stratégies de mises en œuvre dont le Grand Paris pourrait utilement s'inspirer ; bâtir des éléments et des outils comparatifs partagés, rassemblant les travaux existants et indiquant des pistes d'approfondissement.
- 4.2. Comparer des espaces métropolitains selon des critères transversaux :
 - Structure urbaine, évolution du tissu urbain, présence de la nature
 - Stratégies de mobilité, organisation des transports, projets en cours
 - Stratégies de mixité sociale
 - Politiques et stratégies environnementales post Kyoto ; mesures de la performance
 - Organisation de la gouvernance, rôle des institutions et des agences d'urbanisme, processus décisionnel

- Cas à étudier : Paris, Londres, Berlin, Ruhr, la Randstadt, Barcelone, Tokyo, Istanbul, Masdar, New-York, etc. (cf City Calculator: outil d'analyse, de synthèse et de visualisation).
- 4.3. Comparer des projets de transformation selon des critères transversaux : études de cas, références à l'étranger (de la ville espacée à la ville agglomérée)
- Compendium de règles et de pratiques urbaines à l'échelle internationale
 - Règles d'implantation, retraits, hauteurs, occupation des sols, permis de construire etc.
 - Stratégies urbaines et de modes d'action, gouvernance
 - Grands projets structurels (grands projets architecturaux, infrastructures de transport collectif, etc.)
 - Mises en réseaux des projets (chartes type IBA), impulsions plus diffuses (animation interculturelle type Berlin-Neuköln, Idea Stores type London-East)
 - Stratégies bottom-up de transformation des substrats, fonds, textures de la métropole, de la ville légère en particulier (rues, stationnement, îlots de chaleur urbains, etc.)
 - Outils d'évaluation comparative et de simulation du climat urbain et des règles de l'aménagement urbain
 - Cas à étudier : London Plan, Thames Gateway, NY 2030, Future Helsinki, Bilbao Ria 2000, Barcelone 1992, IBA Hambourg-Wilhelmsbourg, IBA Ruhr, Randstadt, Madrid, Barcelone etc.